ASSOCIATION DES JARDINS FAMILIAUX DE PHALEMPIN

Mairie de Phalempin

59133 PHALEMPIN
Association déclarée à la Préfecture du Nord sous le numéro 0595038306

Phalempin, le 6 novembre 2013

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 17 OCTOBRE 2013 A 19 HEURES (salle des répétitions)

PRESENTS : AMELOT Angélique, BALLEKENS André, BOISSEAU Jean-Yves, DECATOIRE Christian, DELHAYE Jean-Noël, DELVART Jean-Jacques, DUCHATEL Patrick, DUPREZ Lucien, GAY Denis, GERNEZ Jean-Michel, GUICHAUD Murielle, LAURENT Jean-Claude, LEBON Frédéric, LECLERCQ Alain, LEFEBVRE Marcel, LEGRAND Stéphanie, LEMIERE Christian, MACHEN Jean-Paul et PIERS Maryse, MEINDL Alain, MOLINERI Jean-François, PICARD Daniel, SITTLER Pierre, Mme SMAGGE HOCQUET, TAVERNIER Régis, WIBAUX Didier, ZENI Yves-Marie.

REPRESENTANT DE LA COMMUNE : En l'absence de Monsieur le député-maire, André BALLEKENS adhérent présent et adjoint au maire, représente le conseil municipal si nécessaire.

1) BILAN MORAL POUR L'ANNEE ECOULEE :

Daniel PICARD, président en exercice, présente le bilan moral pour l'année 2013:

Un remerciement appuyé, accompagné d'applaudissements de l'assemblée, est donné aux bénévoles qui se sont particulièrement investis cette année, notamment à l'occasion de l'ouverture des jardins en juin, qui a été une réussite, ainsi que dans l'accompagnement des élèves et des enseignants lors de la venue de ceux-ci dans les trois « parcelles pédagogiques » pendant l'année scolaire.

Les bénévoles ont été nommément cités ; il s'agit de : Marcel LEFEBVRE, Jean-Claude LAURENT, Christian LEMIERE, Jean-Paul MACHEN, Jean-François MOLINERI.

Le repas annuel en septembre 2013 a été de nouveau une réussite, tant du point de vue de l'ambiance que du repas qui fut encore parfait ; merci à Jeanine et à Christian LEMIERE (applaudissements de l'assemblée). La réussite du repas est aussi un témoignage de la bonne entente générale qui règne entre les adhérents.

Une fontaine a été acquise et installée par Christian.

L'association a tenu un stand à la brocante du 14 juillet organisée dans le quartier du Moulin.

L'association a 41 adhérents (10 ont une parcelle, 7 deux parcelles, 23 ont trois parcelles). Jean-Noël DELHAYE a payé une parcelle, mais n'en a pas cultivé).

Le bilan moral est voté à l'unanimité par l'assemblée générale.

2) BILAN FINANCIER POUR L'ANNEE ECOULEE :

Le bilan financier est présenté par Daniel PICARD. Il est adopté à l'unanimité (joint au présent).

3) DIVERS :

Sont ensuite abordés les points divers suivants :

- Le président indique que l'indemnité versée aux bénévoles s'occupant des parcelles pédagogiques sera réévaluée (pour 2014) et toujours versée sous la forme de bons d'achat. Sont actuellement concernés : Marcel LEFEBVRE, Jean-François MOLINERI, Christian LEMIERE, Jean-Claude LAURENT, Jean-Paul MACHEN.
-

- Le point d'eau : Il sera coupé pendant l'hiver.
-
- Terreau : André BALLEKENS fait part que du terreau sera prochainement livré par le SYMIDEME à proximité des parcelles, à disposition de tous les adhérents.
-
- Benne à déchets : André BALLEKENS suggère qu'une benne pour les déchets végétaux soit installée à titre d'essai pour recueillir les déchets végétaux. Il indique qu'un membre de l'association devra accompagner le ou les employés communaux lors du transport de cette benne à la déchetterie. Didier WIBAUX indique que cette proposition est contraire à la politique de réduction des déchets et ne pourrait être envisagée que pour des végétaux malades. Le président ne soumet cette proposition au vote, sa mise en œuvre ne dépendant pas de l'association.
-
- Parcelles non entretenues : Après constat que tous les ans quelques adhérents abandonnent littéralement leurs parcelles et que, de fait, Christian LEMIERE, bénévolement, et pour le compte de l'association, effectuent les travaux nécessaires à leur remise en état pour être données à de nouveaux adhérents, il est proposé par le président de l'association que chaque adhérent remette un chèque de garantie lors du renouvellement annuel de son adhésion, chèque qui ne sera débité qu'en cas d'abandon de la parcelle et pour couvrir les frais de remise en état. Après discussions ce principe est adopté (13 voix pour et 9 voix contre, les autres adhérents s'abstiennent) et un montant de 10 euros par parcelle est voté (15 voix pour, 2 contre, les autres adhérents s'abstiennent).

- Il est abordé ensuite le point suivant, soit la fermeture ou non, des portails d'accès à nos parcelles par clefs, cadenas, digicodes …. . Le principe est refusé (une seule voix pour).
-
- Il est ensuite proposé par le président la participation aux manifestations communales, dans le but de mieux faire connaître l'association; cette participation peut prendre des formes diverses : tenue d'un stand, vente de sandwiches, frites, etc. pour le bénéfice de l'association et pour financer achats de graines, visites de jardins remarquables, etc. ; à chaque participation une banderole de l'association sera déployée.
  La proposition est adoptée à l'unanimité.

4) <u>ELECTION DU NOUVEAU BUREAU</u> :

Le bureau étant élu pour trois ans, il est nécessaire de procéder cette année à son renouvellement.

Les adhérents suivants sont élus à l'unanimité étant les seuls candidats sur les postes proposés :

<u>PRESIDENT</u>: Daniel PICARD
<u>VICE-PRESIDENT</u>: Christian LEMIERE
<u>SECRETAIRE</u> : Jean-Paul MACHEN
<u>SECRETAIRE-ADJOINT</u> : Jean-Jacques DELVART
<u>TRESORIER</u> : Didier WIBAUX
<u>TRESORIER-ADJOINT</u> : Patrick DUCHATEL
<u>DELEGUE AUX PARCELLES PEDAGOGIQUES</u> : Jean-Paul MACHEN

L'assemblée générale est close à 20 heures 30 ; elle est suivie du pot de l'amitié.